

# Enchères / Les Abymes / Bazin

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

5 mai 2025



**MORTON**  
— & —  
**ASSOCIÉS**



**MORTON**  
— & —  
**ASSOCIÉS**

Announce n°2025/05/01

Doss n° 20210580-LRM/KL

## AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de  
POINTE-À-PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110  
POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 26 JUIN 2025 à

10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « RESIDENCE AUTOUR D'UNE PISCINE », situé sur la commune de **LES ABYMES** (97139) sur une parcelle au lieudit "Bazin" et cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

DH / 299 / Bazin / 02a 35ca

Portant sur le lot numéro VINGT NEUF (29) du lotissement qui consiste en une maison individuelle de type F4 et les 1/39ème des parties communes.

La construction comprend un garage, une terrasse, une entrée une cuisine, un cellier, deux wc, deux dégagements, un séjour, une salle de bains, deux chambres, un balcon. Le tout pour une superficie approximative de 81.35m<sup>2</sup>. Le bien est inoccupé, en état d'abandon et de vétusté.

Le syndic de copropriété de la Résidence Autour d'une Piscine est représenté par son président Monsieur Marc MICHANOL domicilié au 26 de ladite résidence.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 26 JUIN 2025 sur la mise à prix de :

CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 24 avril 2025

Signé: La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON